

## RAPPORT D'INVESTISSEMENT

### 2.3.2 Approbation d'un crédit d'investissement de CHF 360'000.- pour divers travaux à l'Auberge des Trois Sapins à Arconciel

En parallèle de la recherche d'un nouveau tenancier pour le restaurant des Trois Sapins à Arconciel, le Conseil communal a requis l'établissement d'un CECB+ pour ce bâtiment, qui identifie différentes mesures à mettre en œuvre plus ou moins rapidement, notamment en matière d'isolation et de protection incendie.

En outre, compte tenu du changement de production de chaleur au complexe communal (cf. chapitre 2.3.1 ci-dessus), il convient d'équiper le bâtiment de l'Auberge avec sa propre installation de chauffage.

En vue de la relocation du bâtiment, le Conseil communal propose à l'assemblée de procéder aux travaux suivants :

1. Rénovation du bâtiment, dont notamment :

- isolation des combles ;
- mise aux normes de protection incendie du canal de la hotte de ventilation ;
- remise en état ou remplacement de la chambre froide située au sous-sol ;
- réfection des peintures intérieures ;
- remplacement de la lustrerie ;
- diverses réparations (carrelage, meubles du comptoir, etc.)

2. Rénovation de la cuisine et de ses appareils

3. Installation d'un système de production de chaleur

Le détail des travaux et leur coût, pour un montant de CHF 360'000.-, vous seront présentés lors de l'assemblée communale. Pour rappel, un montant de CHF 270'000.- figurait dans la planification financière pour l'année 2025 concernant l'assainissement énergétique du bâtiment et un montant de CHF 250'000.- était prévisionné pour 2026 pour le remplacement de la production de chaleur.

Le Conseil soumet à l'Assemblée communale un investissement d'un montant de CHF 360'000.- pour divers travaux à l'Auberge des Trois Sapins à Arconciel.

#### Plan de financement

Coût estimé	CHF 360'000.-
Financement	Emprunt bancaire

#### Charges financières

Intérêts	1.5%, CHF 5'400.-
Amortissement dès 2027	Variable selon la durée de vie, env. CHF 14'500.-

Arconciel, décembre 2025